



Domaine 3 - Architecture responsable / GT Questions urbaines

Réponse du CAE à la consultation sur la dimension urbaines des politiques de l'UE

Consultation publique - Réponse du CAE

Final - Version originale anglaise

1. Quelles sont les principales raisons de l'élaboration d'un programme urbain au niveau de l'UE? Dans quels domaines l'action de l'UE peut-elle apporter la plus grande valeur ajoutée? Quels sont les aspects du développement urbain qui bénéficieraient d'une concertation accrue entre les différents secteurs et niveaux de gouvernance?

Le programme urbain de l'UE doit faire des villes une des priorités du processus d'élaboration des politiques de l'UE en fournissant aux villes plus d'influence et davantage de pouvoir d'auto-détermination qu'à présent. Le programme urbain devrait être préparé, approuvé et mis en œuvre principalement par les villes. Les Etats Membres et les gouvernements centraux doivent prendre du recul et partager les stratégies de développements urbains avec les villes et les régions. Tant qu'il y aura des conflits entre ces niveaux de gouvernement, il n'y a aucune chance d'avoir un cadre politique européen efficace pour le développement urbain. Le programme urbain devrait permettre une approche plus ascendante (*bottom-up*) et des structures de planification plus participatives qui permettraient davantage d'inclusion sociale, même si ces structures fonctionnent en parallèle avec d'autres structures traditionnelles de gouvernance descendante (*top-down*).

2. Le programme urbain de l'UE devrait-il cibler un nombre restreint d'enjeux urbains? Ou devrait-il plutôt fournir un cadre général soulignant la dimension urbaine des politiques de l'UE de façon uniforme, en renforçant la coordination entre les politiques sectorielles et les acteurs urbains, nationaux et européens?

Le programme urbain de l'UE doit définir et promouvoir un cadre général de priorités devant être traitées par toutes les villes de l'UE, en identifiant les objectifs sociaux, économiques et environnementaux, sur base de documents tels que les l'Acquis urbain, l'Accord de Bristol et la Charte de Leipzig. Des incitations et un soutien doivent être fournis aux villes ayant du retard, ainsi que des prix et outils de diffusion pour les villes à la pointe, en suivant la méthodologie utilisée avec succès depuis 15 ans par le programme Urbact. Les outils de suivi des politiques environnementales tels que l'Audit urbain et l'Enquête de Perception de la Qualité Urbaine devraient être améliorés de manière à être plus transparents, utiles et influents pour les décideurs politiques et les citoyens au niveau local. L'UE doit faciliter les dialogues de gouvernance horizontaux et verticaux (intersectoriels et multi-niveaux) afin de rendre possible des politiques de développement urbain intégrées. Le programme urbain doit également identifier un certain nombre d'objectifs clés à court et moyen termes qui pourraient être atteints, en conformité avec ce cadre général global (à long terme). Ceci est important au regard des questions relatives à la dimension de durabilité.

3. Le modèle européen de développement urbain tel qu'il est présenté dans «Les villes de demain» constitue-t-il une base suffisante pour poursuivre les travaux sur le programme urbain de l'UE?

Le débat académique ou politique à propos du Modèle urbain européen n'a pas apporté de résultat pertinent pour l'élaboration des politiques. Depuis des décennies, l'UE parle du modèle européen de ville compacte. Or, les villes continuent de s'étendre. Parler beaucoup des villes sociales et de la cohésion des communautés n'a pas empêché les villes de devenir de plus en plus des terrains de

conflit où richesse et pauvreté grandissent côte à côte, en raison de processus de concentration économique. Davantage de progrès ont été réalisés dans les réseaux de transport publics durables, là où plus d'objectifs communs entre acteurs publics et privés ont été identifiés. Il s'agit d'un modèle utile à mettre en œuvre. Lorsque les objectifs sont mieux définis, il y a davantage de résultats concrets et visibles sur le terrain – les réseaux de transports publics durables sont une illustration de ce succès.

4. Comment les acteurs urbains peuvent-ils contribuer plus efficacement à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques au niveau de l'UE? Les villes doivent-elles être davantage associées à l'élaboration des politiques aux niveaux régional, national et européen? De quelle manière?

L'UE peut avoir un grand impact sur les politiques de développement urbain avec des moyens très raisonnables. Ce n'est pas le moment d'entreprendre de grands projets urbains, mais plutôt de bien entretenir et de moderniser l'infrastructure, l'espace urbain et de l'ensemble du cadre de vie bâti existant. La modernisation des villes est un outil puissant pour favoriser le développement économique, la cohésion sociale, l'efficacité énergétique. De cette manière, l'UE fera la promotion des villes européennes comme lieu de vie et de travail, les rendant attractives pour des investissements et pour les gens talentueux du monde entier. Les villes doivent agir par elles-mêmes. Les gouvernements nationaux et régionaux ont largement prouvé qu'ils n'étaient pas en position d'aider les villes de la manière dont elles en ont besoin. Les villes devraient de plus en plus se concentrer sur les initiatives de réhabilitation durable.

5. Quelles sont les meilleures manières d'encourager le développement d'une base de connaissances urbaines et territoriales plus solide et les échanges d'expériences? Quels sont les éléments spécifiques de la base de connaissances qui doivent être renforcés afin de mieux soutenir l'élaboration des politiques?

Diffuser et faire la promotion des bonnes pratiques. Créer et renforcer une culture urbaine qui favorise le dialogue entre les secteurs et les niveaux de gouvernance. Expérimenter et tester sur le terrain: l'apprentissage par la pratique. En s'appuyant et en développant les connaissances existantes impliquant les citoyens avec les fabricants, les professions libérales et les écoles. Encourager plus de partenariats public-privé-communauté, avec l'intégration de programmes de planification communautaires participatifs.

6. Quel rôle doivent jouer les acteurs locaux, régionaux, nationaux et européens dans la définition, l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme urbain au niveau de l'UE?

Chaque niveau doit être responsable à son échelle de la mise en œuvre des objectifs du programme urbain de l'UE. L'UE pour le cadre général, la diffusion, la dissémination, les incitations, les prix, le suivi, etc. Les Etats Membres pour harmoniser la législation, fournir les infrastructures, la politique fiscale et économique et pour faciliter l'accès des villes au financement et à la mise en œuvre de leurs programmes dans un système compétitif juste. Les régions auront à gérer les relations urbain-rural ainsi que les réseaux d'infrastructure régionaux. Les villes devront élaborer et mettre en œuvre des plans de développement urbain en activant toutes les parties prenantes possibles.